



ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

TARIFS 2025-2026 DES SERVICES PERISCOLAIRES

Pour cette année scolaire 2025-2026, les tarifs périscolaires demeurent inchangés. Pour rappel :

➤ Accueils périscolaires

Accueils du matin et du soir :

- Tarif 1 (quotient inférieur à 850) : 1,43 €/heure - 0,715 €/demi-heure
- Tarif 2 (quotient supérieur à 850) : 1,45 €/heure - 0,725 €/demi-heure
- Tarif 3 (régimes spéciaux) : 1,48 €/heure - 0,74 €/demi-heure

Le mode de calcul se fait en fonction du quotient familial déterminé par la CAF ou la MSA. Si l'attestation de la CAF ou de la MSA n'est pas présentée, le tarif le plus élevé sera appliqué.

➤ Pause méridienne avec restauration scolaire

- Tarif 1 (quotient inférieur à 850) : 4,20 €
- Tarif 2 (quotient supérieur à 850) : 4,25 €
- Tarif 3 (régimes spéciaux) : 4,30 €

La facturation au périscolaire est calculée par demi-heure de présence. Et toute demi-heure de périscolaire commencée est due.

Les familles devront être à jour de leurs paiements au plus tard le 15 du mois suivant auquel cas l'enfant ne pourra plus être accueilli.

Toute facture que vous recevez est due en l'état (ne faites aucune déduction). En cas de désaccord, veuillez contacter la directrice de l'accueil périscolaire.

Pour toute information complémentaire, contactez :

- la direction des accueils périscolaires à Plombières-les-Bains :
06 73 25 00 13 ou cleplombieres@francas-vosges.org
- le siège des Francas des Vosges à Epinal :
03 29 82 48 08 ou contact@francas-vosges.org

Association Départementale des Francas des Vosges

7 quartier de la Magdeleine - 88000 EPINAL

Tél : 03 29 82 48 08 - E-mail : contact@francas-vosges.org

Membre de la Fédération des Francas, Fédération Laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles
Complémentaire de l'Enseignement Public et agréée par les Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports